

CCAS DE QUINCIEUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FEVRIER 2024

Compte rendu du 27 février 2024

Le vingt-six février deux mille vingt-quatre, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire à dix-neuf heures sur convocation adressée le neuf mars deux mille vingt-trois, sous la présidence de Pascal DAVID.

11 membres en exercice, 8 présents, 10 votants ; 19h15 le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monique AUBERT

I. Approbation du Compte-rendu du 11 juillet 2023

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le projet de compte rendu, aucune observation n'ayant été exprimée.

II. Communication des décisions prises par délégation

Néant.

III. Projet de délibération

Délibération 2024-01_Débat d'orientations budgétaires 2024

Le Président expose au Conseil d'administration que le débat d'orientation budgétaire (DOB) prévu par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est une étape impérative avant l'adoption du budget dans les communes de 3 500 habitants et plus, ainsi que pour les leurs établissements publics administratifs.

Il doit, depuis la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), faire l'objet d'un rapport, soumis au vote du Conseil d'administration.

Il doit être adopté dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget afin de permettre aux élus de prendre connaissance des grandes orientations du budget.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires au titre de l'année 2024 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires prévu par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

IV. Questions diverses

Semaine bleue 2024

Toujours le même partenariat avec les CCAS de St Germain, Neuville Sur Saône, Sathonay-Village et Montanay.

Elle a été avancée d'une semaine cette année, et aura lieu du 30/09 au 05/10/2024.

Les activités de la semaine sont les mêmes, à savoir : lundi = conférence ; mardi = sortie en bus ; mercredi = en interne au sein de chaque commune ; jeudi = cinéma ; vendredi = en cours d'organisation (visite du musée des pompiers).

Cette année, l'après-midi dansant est organisé à J+8, soit le 11/10/2024.

Campagne CHANGEONS LES REGLES 2024

Il est décidé de participer à nouveau cette année.

La communication par affiche sera faite en mairie, chez Utile et à la pharmacie.

La participation financière du CCAS est la même, à savoir 50€ de produits chez Utile, et 50€ à la Pharmacie Journé.

Contact avec la MDM de Neuville Sur Saône

Il serait intéressant de se rapprocher de la Métropole afin d'échanger sur le nombre de quinceroles qui bénéficient de leur aide, le type d'aide accordé et le bilan global des aides 2023.

Pierre LORCHEL, qui est bénévole aux Restos du Cœur de Neuville, nous informe qu'il n'y a pratiquement pas de demandes de quinceroles.

Repas de fin d'année des Aînés 2024

Il est fixé au samedi 30 novembre 2024, soit un peu plus tôt que les années précédentes, afin de venir en décalage et ne plus se télescoper avec la Saint Barbe (du 07/12/2024).

Vérifier que l'animateur accordéoniste est bien réservé.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire,
Monique AUBERT



Le Président,
Pascal DAVID

